

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.122

L'An deux Mille Sept, le 15 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 9 octobre 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 9 octobre 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

M. BIRON, M. BUJARD, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par M. POTENNEC
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS -EXCUSES : Mme BARRAUD-DUCHERON, Mme CROUÉ, M. FAVRE, Mme ISENDICK, M. RAYMOND, Mme TURPIN.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 27

Madame DURAND a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **Rénovation des voûtes du Port de Plaisance**

RAPPORTEUR : **Mme TERRIEN**

VOTE : **UNANIMITE**

Lors de sa séance du 22 Juin 2007, le Conseil Municipal a approuvé l'avant projet de la rénovation des voûtes du Port de Plaisance et a arrêté le coût prévisionnel définitif des travaux à 3,6 millions d'Euros HT.

Le résultat de la consultation des entreprises a démontré l'insuffisance du montant estimatif des travaux.

Il est donc proposé d'arrêter ainsi le nouveau coût prévisionnel des travaux :

- Lot 1 : Voirie réseaux divers
- Lot 2 : Ouvrage génie civil, promenade deck et pergolas
- Lot 3 : Démolitions, construction boutique
- Lot 4 : Eclairage public, électricité et sonorisation

Le coût est arrêté à 4.700.000 €HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de porter à 4.700.000 €HT le coût prévisionnel des travaux de rénovation des voûtes du port de plaisance.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 octobre 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT